

Bureau d'Audiences Publiques sur l'Environnement

Projet: parc éolien Massif du Sud

Nous, Céline Tanguay et Rosaire Létourneau, propriétaires d'un lot à Buckland Co. Bellechasse, désirons soumettre à votre attention ce qui suit:

1. Considérant le besoin sans cesse grandissant en énergie.
2. Considérant que l'énergie produite par le fonctionnement des éoliennes en est une renouvelable et propre.
3. Considérant que le Massif de Sud représente un site intéressant pour de telles installations.

Nous appuyons ce projet,

1. Parce que nous croyons qu'il pourra avoir peu d'influences négatives sur la qualité de vie des citoyens et citoyennes du territoire concerné puisqu'il respecte les règlements municipaux quant à la proximité des habitations.
2. Parce qu'il n'aura pas plus d'influences négatives sur la faune que la présence des VTT, motoneiges et véhicules modifiés.
3. Parce qu'il répondra à des besoins en énergie propre et ne cause de préjudices à personne, qu'au contraire, il contribuera au développement régional.
4. Parce que le promoteur a procédé à des études d'impact et demandé des audiences publiques pour que chacun(e) puisse s'exprimer.

En conclusion, nous croyons que ce projet devrait être accepté.

N. B. Sommes-nous réfractaires à la présences ou à l'installation de tours hydroélectriques? Pourquoi en serait-il autrement pour les éoliennes?